

Rencontre Inter-établissements contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.se extracommunautaires

EHESS, 13 février 2019 14-17 h, dans le cadre de la journée d'action « Carré rouge »

<https://www.ehess.fr/fr/carres-rouges>

Prises de parole des collègues invité.es

Hugo Harari-Kermadec, économiste, ENS Cachan

Il y a peu de mobilisation à Sarclay, hormis un petit AG des étudiants étrangers. La mobilisation est plutôt « académique » à travers des prises de position des universitaires. 3 laboratoires ont voté une motion ; les élus ont voté une motion similaire à l'ENS Ulm (qui demande le retrait de la mesure et annonce le recours aux exonérations), toutefois on a ensuite accepté de participer à la concertation engagée par la Ministre (ce qui est un peu contradictoire). Quelques collègues vont aux manifestations mais la plupart est peu conscient du fait qu'ils vont bientôt se trouver sans thésards et devant des salles sans étudiants (sauf les payants, ce qui changera considérablement leur mode de travail).

Vision pour l'avenir : L'enjeu principal consiste à mobiliser les étudiants massivement, ce n'est pas par les tribunes ou les actions des enseignants qu'on fera reculer le gouvernement.

Huay Chen, mathématicien, Paris 7

Paris 7 compte beaucoup d'étudiants étrangers, il y avait un AG la semaine dernière et il y en aura encore un la semaine prochaine (le 21 février) où on décidera sur une éventuelle grève ou manifestation. Le CA a voté une motion contre la mesure.

Il est probable que la mesure sera étendue aux étudiants français et que les coûts pour obtenir un titre de séjour augmenteront encore.

Sophie Poirot-Delpech, sociologue, membre du CA, Paris 1

Les étudiants se sont beaucoup mobilisés au début (3 semaines de grève au premier trimestre, une seule journée de fermeture du site de Tolbiac mais sans blocage total, des AG avec participation massive) ; aujourd'hui même les étudiants ont prévu deux journées de débat.

Même si on compte sur les étudiants il ne faut pas se reposer sur eux mais construire une mobilisation ensemble.

Le 12 décembre le CA a voté une motion dénonçant la mesure et annonçant le recours « toutes les ressources juridiques » mais a échoué à voter une motion engageant le président à ne pas l'appliquer (la résistance ne venait toutefois pas du président mais d'autres forces au sein du CA). On a mis en place une commission et on réexaminera une nouvelle motion en mars. Un petit AG s'est réuni la semaine dernière, on a fait délégation à la présidence et fait circuler une pétition dans tous les UFR. Le président s'engage d'ores et déjà sur le site de l'Université qu'il fera recours aux exonérations pour annuler l'effet de la mesure.

Les exonérations sont une mauvaise solution – celle que propose justement la Ministre – car elle s'adresse aux individus (pas aux groupes). Se concentrer sur les exonérations risque de distraire de l'objectif principal qui est d'empêcher la mesure.

Les déclarations annonçant la non-application de la mesure ne constituent pas une solution en soi mais doivent être comprises comme des actes de résistance.

Eric Lecerf, philosophe, Paris 8

Paris 8 était la première université à faire un communiqué dénonçant la mesure ; très vite tous les UFR (même le Droit) ont voté des motions ; mais ensuite s'est répandu le sentiment qu'on a fait ce qu'il y a à faire. La mobilisation est surtout venue du côté des étudiants, avec des AG très massifs, mais on en est resté là. Pourtant on sait que la mesure aura un effet catastrophique à Paris 8 (qui est une des Universités avec le plus grand nombre d'étudiants étrangers) et mettra en danger son doctorat et son master.

Personne ne défend la mesure mais personne ne se mobilise de façon visible. Il faut mettre les collègues devant leurs contradictions, sinon la mesure passera.

L'université est toujours traumatisée de la grève de l'année dernière qui était très rude ; les gens ne veulent plus entendre parler d'une grève même dans un contexte de suppressions de poste massives (40).

Les étudiants mobilisés sont en petit nombre ; ils font des « die-in » chaque midi pour revendiquer une déclaration du président s'engageant à ne pas appliquer la mesure.

Eric (département de danse): Danger que les enseignants et auteurs de tribune figurent comme bouclier ; problème n'est pas seulement de faire pression sur présidence mais se demander ce qu'on peut faire.

Charles Soulié, sociologue, Paris 8

Une des actions à Paris 8 consiste à faire des photos de classe avec et sans étudiants étrangers

Dominique Willoughby, cinéaste, vice-président chargé des relations internationales, Paris 8

On envisage une journée d'action à Paris 8 début mars (dans la foulée des journées à Nanterre le 25 janvier et à l'EHESS le 12 février) ; mais le décret risque de tomber mi-mars. Le groupe de concertation mis en place par le Ministère (5 personnes) a pris contact avec l'Université mais cette concertation apparaît plutôt comme un encadrement (on leur propose des time-lines, des formulaires à faire remplir par les candidats sur le modèle de Parcoursup, etc.).

On essaie également d'amener le président à prendre une position plus ferme et s'engager à ne pas appliquer la mesure (même si ce n'est pas clair ce que cela veut dire, il s'agit d'une façon d'établir un rapport de force).

Michel Bernard, linguiste, secrétaire du SNESUP, Paris 3

A Paris 3 la mobilisation était assez forte avant les vacances (avec 2 semaines de blocage qui ont fait repousser les élections aux conseils centraux), il s'agit essentiellement d'un mouvement étudiant, parfois mélangé avec le mouvement des Gilets Jaunes ce qui n'a pas toujours servi à la clarté de la mobilisation. Depuis la rentrée la mobilisation s'est un peu tassée, quelques AG ont eu lieu ; deux motions du CA ont été votées qui s'alignent essentiellement sur la position (ambiguë) de la CPU (néanmoins le président et le vice-président s'en sont abstenus) ; un groupe de travail a été mis en place pour examiner les exonérations. Les motions devraient être affichées sur le site de l'université

L'exonération constitue un piège. Même si le ministère la permet, il passera par la menace budgétaire pour l'empêcher.

Il faut mettre la pression sur la Ministre (qui en est actuellement encore largement épargnée, en dépit de ses menaces prononcées à l'adresse des universités), par exemple par des manifestations devant le ministère. Le président devrait aller la voir.

On compte on va aussi faire une journée d'action et de mettre en avant les ex-étudiant.es étranger.es.

Selim Eskiizmirliler, biologiste, Paris 5 / Paris 7

Il appartient au réseau des chercheurs turcs arrivés en France par le biais du programme PAUSE après la persécution des universitaires ayant signé la pétition pour la paix le 11 janvier 2016 (ils sont aujourd'hui 40 chercheurs en France, contre 200 en Allemagne et 20-30 en Angleterre. Comme on arrive à la dernière année de PAUSE et que les passeports turcs ont été annulés, il faudra désormais passé à la demande d'asile. Or parmi les collègues exilés il y a aussi des doctorants ; le programme PAUSE ne sait pas encore comment traiter l'exonération des frais d'inscription augmentés (actuellement l'institution paye 13.500 €/an pour chaque étudiant PAUSE).

La présidente du CA de Paris 7 a envoyé mi-février une lettre déclarant que la future « Université de Paris » (résultat de la fusion de Paris 5&7) « appliquera les frais d'inscription décidé par l'état » mais demandera en même temps d'augmenter le taux des exonérations pour pouvoir accueillir tous les étudiants au même tarif.

Une collègue turque revient sur la complicité des présidents d'universités turques dans la persécution des universitaires et met en garde contre la politique de négocier avec le gouvernement.

Valérie Robin-Azevedo, anthropologue, directrice du Canthel, Paris 5

Il y a peu de mobilisation à Paris 5 comme tout le monde est pris par le projet de fusion avec Paris 7. 6 laboratoires en SHS ont voté des motions en décembre ; en janvier une nouvelle motion a été proposée par les directeurs de départements et les élus des étudiants, le président en a pris note mais sans rien décider

La mobilisation étudiante reste faible malgré un AG.

Marc Aymes, historien, directeur du Cetobac, CNRS/EHESS

Le 4 décembre une motion a été votée puis reprises par toutes les instances ; entre-temps elle se trouve sur la page d'accueil de l'EHESS. Une cellule « Bienvenue en France » (dont Marc Aymes est membre comme Brigitte Derlon) a été mis en place qui s'est réunie deux fois, la 2^e réunion étant surtout consacré à la préparation de la journée d'action d'aujourd'hui (même si celle-ci émane largement du collectif des étudiant.es)

Christelle Rabier (EHESS Marseille) a proposé de solliciter le tribunal administratif contre l'action gouvernementale qui annonce la mesure avant même qu'elle soit entrée en vigueur.

Liora Israël (EHESS Paris) pense qu'on se dirige vers une exemption des doctorants, mais même restreint aux étudiants en master et licence la mesure divisera les établissements.

Il est surprenant qu'il n'y a pas plus de mobilisation dans les réseaux sociaux.

Brigitte Derlon, anthropologue, EHESS

La cellule s'est surtout penchée sur la question comment faire pour annuler la mesure si le décret passe (par exemple en multipliant les cotutelles, bourses etc.). Mais l'annonce de la hausse des frais d'inscription a déjà un effet dissuasif aux étudiants étrangers.

Les exonérations ne constituent pas une solution à long terme (car l'Etat baissera proportionnellement les crédits) ; en plus l'EHESS a d'ores et déjà atteint son quota d'exonérations

Resumé intermédiaire

- L'exonération est un piège
- Il faut une déclaration commune des présidents de ne pas appliquer la mesure
- Il faut des actions hebdomadaires communes pour se retrouver
- Il faut des actions sur les réseaux sociaux
- Il faut mobiliser les collègues pour qu'ils prennent la mesure de l'urgence de la situation, il faut les confronter avec leurs contradictions (être contre mais ne pas bouger)
- Il faut agir en concertation étroite avec les étudiants
- Il faut une coordination entre établissements

Discussion ouverte

Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue, présidente de la section EHESS de la Ligue des Droits de l'Homme

Le service juridique de la LDH examine actuellement si le décret ne viole pas le principe de non-discrimination.

Le fait que les étudiants, enseignants et personnels sont d'accord dans leur refus de la mesure est assez rare.

Il faut arriver à des rendez-vous réguliers (même jour, même heure une fois par semaine), avec des invités des Universités en région, des avocats, etc.

Eric Lecerf

C'est ainsi qu'on a fait à Paris 8 il y a 10 ans (en 2009). On ne peut plus faire exactement de la même façon, mais il faut qu'on se retrouve régulièrement au même lieu, par exemple devant le Ministère.

André Burguière, historien, EHESS

Le ministère serait un lieu idéal.

Eric Lecerf

Un groupe d'étudiants à Paris 8 s'y est déjà mis ; ils ont aussi fait une vidéo sur cette question sur le site FB « On étudie ici on reste ici ».

Un étudiant de Paris 7

Il y a déjà des rendez-vous de grève chaque vendredi sur les questions environnementales ; il faudrait arriver à mobiliser plus largement et lier la mobilisation à des questions qui touchent tout le monde, car il est difficile de mobiliser si le sujet apparaît trop marqué à gauche.

Lama Kabanji, démographe, CEPED

Beaucoup de collègues ne savent pas comment se mobiliser, c'est pourquoi on a mis en place la liste universite_ouverte@framalistes.org. Il faut faire sortir la thématique du seul cadre universitaire et faire comprendre que la discrimination des étudiants étrangers touche l'ensemble de la société. Il faudrait lier la mobilisation au mouvement des Gilets Jaunes, par exemple en intégrant les cortèges des samedis plutôt que de faire des manifestations à part.

Eric Fassin, sociologue, Paris 8

Le but est de gagner, pas seulement de protester, il faut donc éviter de se mettre dans la perspective de la défaite en se demandant ce qu'on fera si la mesure passe. Il faudrait recueillir des chiffres sur la baisse des inscriptions d'étudiants étrangers déjà déclenchée par l'annonce de la mesure ; il faudrait aussi recenser les collègues à l'étranger pour qu'ils sollicitent les ambassades.

Les universités devraient déclarer explicitement et publiquement qu'ils n'appliqueront pas la mesure (sinon les étrangers supposent qu'elles l'appliquent).

Dominique Willoughby

Campus France communique aussi des chiffres, sauf que selon eux tout va bien...

Dans les Universités en région qui ont déclaré qu'elles n'appliqueront pas la mesure (par exemple Clermont-Auvergne) cette annonce ne semble pas avoir beaucoup d'effets sur la baisse des demandes d'inscription. Soit l'information n'est pas passée soit les étudiants étrangers sont pessimistes par rapport à son réalisme.

Hervé Christofol, Secrétaire Générale du SNESUP

Il faut une mobilisation massive et durable ; le décret ne constitue qu'une première étape, il faut pas le laisser passer. Il faut des manifestations hebdomadaires, les faire converger avec celles des Gilets Jaunes peut réduire la visibilité. Les syndicats ont proposé le jour de mercredi (dans la foulée de la journée d'aujourd'hui) : <https://www.snesup.fr/article/mobilisons-nous-le-mercredi-13-fevrier-les-mercredis-suivants-et-le-12-mars-appel>. Il se peut que le décret ne sorte qu'en août (comme tous les décrets sur les inscriptions). Les universités doivent gagner la bataille des opinions

?

Bloquer les facs ne sert à rien, des manifs gauchistes ne font aucune inscription à la ministre ; même une réunion hebdomadaire ne sert à rien si on ne met pas la pression sur la ministre ; il ne suffit pas de dire on n'appliquera pas.

Rose-Marie Lagrave, sociologue, EHESS

Elle ne veut plus entendre parler des exonérations ; il y s'agit ici d'un principe de non-discrimination, point final. Il faut faire une lettre qui réunit l'ensemble des présidents des universités pour dire (1)

qu'ils sont contre la mesure, (2) qu'ils ne l'appliqueront pas, à cause d'objection de conscience scientifique. Il faudrait aussi mobiliser les alumni (par exemple l'ex-président du Brésil Cardoso, etc.).

Hugo Harari-Kermadec

Les exonérations ne servent à rien ; l'annonce a déjà créé des effets. Le décret sortira sans doute assez vite. On peut par exemple dire qu'on démissionne si le décret passe (par exemple doyen de la fac des sciences de Nancy a démissionné). Quant aux modes d'action, il faut s'appuyer sur les étudiants. Le seul sujet où les enseignants peuvent prendre le devant, ce sont les fusions etc. Le président de Nanterre Ballaudé s'est déclaré opposé à la mesure mais réprime en même temps toute opposition estudiantine. Au contraire les universités devraient appuyer les mobilisations des étudiants et s'engager de ne pas les réprimer. Il faudrait maintenir l'effet symbolique du carré rouge – le logo de l'EHESS devrait rester en rouge (celui de Paris 8 l'est déjà...). Manifester avec les Gilets Jaunes ne veut pas forcément dire de diluer la mobilisation contre la mesure – si le cortège sera suffisamment important, on n'y verra plus que des carrés rouges.

Un étudiant de Paris 8

Beaucoup de gens disent qu'ils soutiennent la mobilisation mais ne veulent pas agir ; il y a aussi un problème du défaitisme. Demain (jeudi 14) il y aura une manifestation d'étudiants à partir des Invalides (« acte 1 jeunesse dans la rue »). Il appelle à soutenir les Gilets Jaunes, qui sont un espace ouvert dans lequel on peut s'intégrer pour faire entendre ses voix. Il faut inciter les présidents des universités à brandir la menace de la démission.

Sophie Poirot-Delpech

La peur d'aller manifester s'explique aussi par le contexte actuel (on se fait toute de suite gazer). Cela n'empêche pas de mener des actions dans le cadre des gilets jaunes mais qu'un rendez-vous hebdomadaire centré sur l'augmentation des droits permettrait de mobiliser plus de collègues. La démission ne concerne pas seulement les présidents mais aussi par exemple les responsables des diplômes.

Patrizia Pol, Paris-Est

Il faudrait inonder les messageries des présidents des universités, de la CPU, de Campus France, de la ministre.

On peut s'allier avec les Gilets Jaunes.

Hugo Harari-Kermadec

Les cortèges des « carrés rouges » au sein des manifestations des Gilets Jaunes sont annoncés sur Telegram.

Dominique Willoughby

La CPU s'est au moins exprimé contre la mesure. Le groupe de concertation mis en place par le ministère donne déjà des instructions comment appliquer le décret.

Hugo Harari-Kermadec

Des plateformes pour l'échange d'informations existent : la page facebook « On étudie ici, on reste ici » (<https://www.facebook.com/universitesansfrontiere/>), la page du collectif ACIDES (<https://www.facebook.com/pg/collectifacides/about/>), etc. On enverra ces informations sur le réseau universite_ouverte@framalistes.org

Maurizio Esposito la Rossa, doctorant EHESS

Il pense aussi qu'il faut investir le mouvement des Gilets Jaunes, c'est une forme mobile, un espace ouvert à tout le monde, en plus il est en train de gagner.

Eric Lecerf

Il faut demander aux présidents de lancer l'ultimatum de la démission, même s'il y a peu de chances qu'ils acceptent. Quant aux Gilets Jaunes, le problème est que pour l'instant il n'y a pas de consensus parmi les collègues, il faut donc prendre un autre jour pour la mobilisation des carrés rouges sinon ils n'y iront pas.

Un enseignant de Paris 5

Il y a aussi la voie classique de la pétition

Un étudiant international de l'EHESS

Il faut poursuivre la Ministre dans ses déplacements officiels. La multiplication des événements lancés via Facebook (comme la manifestation demain aux Invalides) n'est pas forcément efficace

Un étudiant de Paris 7

Il ne faut pas dépenser les forces sur la CPU. Quant à la pétition, elle existe déjà depuis décembre (<https://www.change.org/p/emmanuel-macron-non-%C3%A0-l-augmentation-des-frais-d-inscription-pour-les-%C3%A9tudiant-e-s-%C3%A9tranger-e-s>, plus de 310.000 signatures). Il faut changer les schémas de la mobilisation, aller là où rien ne se passe, par exemple aux fac de médecine.

Une étudiante

Les étudiants et lycéens font aussi des AG interfac hebdomadaires etc. et n'ont pas beaucoup réussi à mobiliser, là aussi il y n'a pas de consensus sur le jour (samedi « Gilets Jaunes », vendredi « Climat », etc.), or on ne peut pas aller manifester tous les jours. Une idée est d'aller devant le ministère. Il faut que les appels soient relayés, qu'on appelle à manifester, qu'on soit visible.

Klaus Hamberger

Le cahier pour s'inscrire à la liste universite_ouverte@framalistes.org est en train de circuler ; il faut que chacun.e relaye les appels arrivant par cette liste dans son établissement et dans ses réseaux.

Un étudiant de Paris 8

Il faut saboter la machine à sélectionner ; par exemple les enseignants pourraient refuser d'évaluer

Véronique Nahoum-Grappe

Il est rare qu'il y a un dialogue comme aujourd'hui entre générations et entre statuts différents. Il s'agit d'une lutte ad hoc dont il faut garder la spécificité (ce qui n'empêche pas d'aller aussi avec les Gilets Jaunes). Le point important est que les présidents des universités sont avec nous. La démission n'est pas une stratégie pertinente, c'est aussi une façon de se désengager. Il faut argumenter que cette mesure est sur le fond anticonstitutionnel car anti-égalitaire. Le refus de l'appliquer est donc aussi un levier d'action plus large : un modèle de non-obéissance s'il s'agit de discriminer les étrangers

Un chercheur associé de Paris 7

Il faut que les profs viennent participer aux AG, aux manifs etc. ; mais il faut aussi réfléchir sur des moyens d'action qui font perdre de l'argent à l'état (à l'instar d'un grève)

Une étudiante en Master à Paris 1

Beaucoup de réformes dans l'enseignement supérieur ont été appliquées avant même d'être votées, les arguments juridiques ne sont pas les plus importants. Si l'on envisage de ne pas appliquer la mesure, la ministre aura recours au chantage budgétaire, car l'état va se désengager du financement des universités qui n'ont pas appliqué la mesure (il semble que des sanctions financières ont déjà été appliquée contre des universités refusant d'appliquer Parcoursup). La résistance contre Parcoursup n'a pas été victorieuse mais a quand même marqué les esprits ; maintenant il est difficile à remobiliser. Peut-être les Gilets Jaunes offrent une piste pour se retrouver.

Salim Abdelmadjid, chercheur postdoctoral, EHESS

Faut-il répéter des journées banalisées ? Comment rationaliser et coordonner les mobilisations ? Comment les articuler avec d'autres mobilisations (suppression de postes dans CNRS, Gilets Jaunes, principe de l'universalité de la recherche universitaire, etc.) ? On peut argumenter le lien entre les différents mouvements : car il s'agit à la fois d'une mesure raciste (contre les étrangers) et d'une mesure inégalitaire (contre les pauvres, donc en phase avec la mobilisation des Gilets Jaunes)

Saskia Cousin, anthropologue, Paris 5

Les critères de Campus France pour accorder des visa ne correspondent pas aux critères pédagogiques des équipes de master ; ceux qui ont des visa au final sont souvent ceux qui ont auparavant travaillé dans les ambassade. Ces pratiques font partie d'un système plus général qu'il faudrait rendre visible. Il faudrait enquêter auprès d'autres responsables de master.

Hugo Harari-Kermadec

On pourrait se donner rendez-vous tous les mercredis devant le ministère.

Le texte à signer par les présidents devrait être rédigé par les enseignants, étudiants et personnels.

On peut réfléchir à mettre en place une coordination nationale de la mobilisation.

Il y a aussi la question de spammer les ministres.

Une étudiante

Comment les étudiants peuvent amener les présidents à signer un texte compte tenu des mauvaises expériences qu'ils ont eu à Paris 7, 8 etc. ?

Hugo Harari-Kermadec

Interpeller les présidents est tout à fait possible ; même Sarclay a voté un texte étonnamment ferme.

Est-ce qu'on vote sur quelque chose avant de partir ?

Un étudiant

Est-ce qu'on ne pourrait pas faire signer des motions pareilles aux laboratoires et profs individuels ?

Saskia Cousin

Tout cela on a déjà fait. A Paris 5 en revanche on n'a pas la même position qu'à l'EHESS face au président. Les facs de médecine et de droit sont tout à fait contentes de la mesure.

Une enseignante

Il faut encore réfléchir sur les possibilités de la grève administrative

Un étudiant

Il faut afficher le carré rouge un peu partout

Marc Aymes

Selon un compte-rendu retrouvé sur le web, la mission de concertation ministérielle rendra son compte-rendu fin février, et le décret est prévu pour la fin mars

Résumé et conclusions

- **Déclaration des présidents** : on rédigera un texte qu'on soumettra aux présidents de nos établissements à signer, déclarant qu'ils n'appliqueront pas la mesure. Ceux et celles qui souhaitent participer à la rédaction se mettront en contact avec Hugo Harari-Kermadec
- **Jour fixe pour se retrouver** : on pourrait se retrouver mercredi prochain devant le ministère et/ou se joindre au cortège des carrés rouges aux manifestations de samedi ; toutes les actions seront annoncées via la plateforme <https://www.facebook.com/universitesansfrontiere>
- **Journées d'action à venir** : d'autres établissements (Paris 3, Paris 8 et autres) feront des journées d'action et inviteront les collègues des autres établissements à venir. On pourrait demander aux présidents de permettre à leurs étudiants de s'absenter des cours/séminaires pour participer à ces journées.
- Une **journée nationale d'action** (banalisée simultanément dans plusieurs établissements) est envisagée pour le **4 mars**
- **Visibilité** : on affichera/portera le carré rouge aussi en dehors des manifestations (dans les enseignements etc.) ; on annoncera les actions à venir dans les enseignements (ou permettra aux étudiants de le faire) ; on discutera avec les collègues pour les inciter à se mobiliser
- **Coordination** : Tout le monde s'est inscrit sur la liste universite_ouverte@framalists.org et relayera les informations et appels dans ses réseaux et dans son établissement

Compte-rendu : Klaus Hamberger, anthropologue, EHESS